

# Financements : le Syndicat de bassin de l'Elorn perd gros



Pour diminuer le développement des algues vertes et des phytoplanctons toxiques qui gênent l'activité des ostréiculteurs et conchyliculteurs en rade de Brest, il faudrait tendre vers un taux de nitrates aux alentours de 10/15 mg/L. (Didier Déniel)

🕒 Lecture : 2 minutes

**Le syndicat de bassin de l'Elorn vient d'apprendre que ses actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau ne seraient plus financées comme auparavant par l'Agence de l'eau. Coup dur.**

Le syndicat de bassin (dix salariés) a pour mission l'application du Sage Elorn (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) sur son territoire : Brest Métropole, la communauté de communes de Landerneau-Daoulas et celle du Pays de Landivisiau. Pour cela, il mène des actions de prévention et de sensibilisation autour des bassins-versants de La Penfeld, de l'Elorn, de La Mignonne et du Camfrout.

Ces actions, d'un coût annuel moyen estimé à 600 000 €, étaient jusqu'ici soutenues par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre d'un contrat pluriannuel (2015-2019). D'abord à 50 % en moyenne jusqu'en 2018 puis 40 % en 2019.

## **Courbe décroissante**

Mais voilà, le 1er juillet, l'Agence a signifié que le contrat ne serait pas renouvelé en raison du « bon état écologique » de la majorité « des masses d'eau » du territoire. Certes, sur ce dernier, toutes les rivières affichent aujourd'hui un taux de nitrates inférieur à 50 mg/L avec même une courbe décroissante : de 40mg/L en 2000 dans l'Elorn, le Sage vise les 22 mg/L en 2021. Soit une baisse de 20 à 40 % selon les secteurs.

Malgré ces progrès, du côté du Syndicat de bassin, on les indicateurs européens (de la

mais on estime, du côté du Syndicat de bassin, que les indicateurs européens (de la Directive-Cadre sur l'eau) pour mesurer le bon état des eaux ne sont pas toujours pertinents, et notamment pour la rade, particulièrement sensible. On parle concentrations

dans les rivières alors que du point de vue de la rade il faudrait plutôt parler de flux (quantités).

## **Réponse non linéaire**

Cela s'est donc amélioré sur les rivières. Mais pas encore assez pour les estuaires et les masses d'eau marine comme la rade. Et c'est à ce stade qu'il convient d'aborder l'épineux sujet des algues vertes. Ces dernières se nourrissent de nitrates qui proviennent à 95 % de l'agriculture.

Mais voilà, ces algues vertes se comportent bizarrement. On aura beau diminuer les nitrates, on ne diminuera pas les algues vertes tant que l'on n'aura pas atteint un certain seuil. Un seuil que les scientifiques situent entre 10 et 15 mg/L. Au-dessus, ça ne change rien. Ce que l'on appelle en langage savant « une réponse non linéaire ». Et évidemment, ce seuil, on n'y est pas.

Du côté du Syndicat de bassin on estime donc qu'il faut poursuivre les efforts. Hélas, ce sera sans le renouvellement de son contrat de bassin par l'Agence de l'eau.